



Municipalité de Féchy
Rapport sur les comptes
et la gestion 2018



ADMINISTRATION GENERALE

Conseil Général

Président : M. Richard Aguet
 1^{er} vice-Président : M. Pascal Bonnabry
 2^{ème} vice-Président : M. Mathieu Barbay
 Scrutateurs : M. Jean-Claude Evesque &
 M. Patrick Blanchard
 Suppléants : Mme Alexandra Gaillard &
 Mme Manon Suardet
 Huissier : M. Antonio-José Ribeiro
 Secrétaire : Mme Mireille Sanchez

Le Conseil Général est le pouvoir législatif de la Commune ; il attribue à la Municipalité les montants nécessaires à la réalisation des infrastructures et à la bonne gestion communale.

Il accueille une fois par année une « Tribune libre » destinée à une femme ou à un homme qui a marqué de son empreinte le canton ou la commune. Cette année, c'est la Juge de Paix du district de Vevey-Riviera et enfant du village, Virginie Aguet, que les membres du Conseil ont eu l'honneur d'écouter sur le rôle de la justice et des affaires publiques.

Activités

Durant l'année 2018, la Municipalité a présenté 10 préavis lors de 3 séances du Conseil Général :

1/2018 – Comptes 2017

Les comptes communaux 2017 ont été bouclés avec un excédent de produits de CHF 17'152.23 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 111'261.—. Les comptes communaux 2017 ainsi que le rapport de gestion de la Municipalité ont été acceptés à la majorité.

2/2018 – Modification du règlement du Règlement du cimetière

A la demande de plusieurs conseillers, le règlement du cimetière a été modifié pour permettre, aux familles concernées, l'inscription des noms des personnes décédées et dont les cendres sont déposées au Jardin du Souvenir. La modification a été acceptée à une large majorité.

3/2018 – Remplacement et mise en conformité de la ventilation de l'Auberge	Voté	Dépensé
Aucun montant n'a été dépensé en 2018 les travaux ayant été effectués début 2019.	110'000.--	

4/2018 – Aménagement d'un bouteiller	Voté	Dépensé
<p>Les travaux de création du bouteiller ont été réalisés à l'automne, une partie des factures a été ventilée sur le compte 351.3141.00 pour un montant de CHF 4'821.45.</p> 	39'000.—	39'000.—
5/2018 – Aménagement d'un terrain multisports	Voté	Dépensé
<p>Les travaux de construction du terrain multisports ont été réalisés en grande partie durant les vacances d'automne, en raison des mauvaises conditions météo, la fin des travaux a été reportée à début 2019.</p> 	250'000.--	213'544.20

6/2018 – Crédit de rénovation de l’Ancien Collège	Voté	Dépensé
Les travaux de rénovation de l’Ancien Collège ont débuté le 1 ^{er} octobre 2018.	4'400'000.--	574'842.85

7/2018 – Arrêté d'imposition et 9/2018 – Conditions communales de l'arrêté d'imposition

Le Conseil Général a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité de reconduire le taux d'imposition pour l'année 2019 à 64%.

Suite à l'envoi à la Préfecture de l'arrêté d'imposition, la Préfète Mme Arn a constaté que les conditions communales de l'arrêté d'imposition, soit le taux d'intérêts de retard et l'amende en cas de soustractions d'impôts, n'avaient pas été complétées. Il était donc nécessaire de valider formellement ces conditions.

8/2018 – Modification des statuts du SIDERE

L'entrée en vigueur en août 2013 de la nouvelle loi sur la distribution d'eau a nécessité la modification du règlement et des statuts du service. La modification des statuts a été approuvée à l'unanimité.

10/2018 – Budget 2019

Le budget 2019 prévoyant un excédent de charges de CHF 325'142.— pour un total de recettes estimé à CHF 7'053'833.—, soit un dépassement d'environ 5%. Le préavis a été accepté à la majorité.

Municipalité	
Syndic :	M. Andreas Meyer <i>Administration générale, personnel communal, réseau EU-EC</i>
Municipaux :	M. Marc Morandi <i>Domaines (vignes – forêts), finances, communication, refuge, SDIS, ORPC.</i>
	Mme Rachel Aubert <i>Police des constructions, urbanisme, écoles, affaires sociales.</i>
	Mme Francine Dupuis <i>Déchets, bâtiments communaux, temple et cimetière</i>
	M. Jean-Pierre Moret <i>Police, routes, mobilité, voirie, parcs et jardins, informatique.</i>

Administration

L'administration générale est composée de : Mme Sylvie Favre, boursière et préposée au contrôle des habitants, taux 80% ; Mme Katyla Labhard, secrétaire municipale, taux 70% et Mme Maryline Delacour-Meneghin, secrétaire adjointe, taux 50% qui nous a quitté à fin novembre 2018. Une nouvelle collaboratrice, Mlle Valérie Munafo, a été engagée en décembre 2018 au taux de 50% pour une entrée en fonction en janvier 2019.

Fête nationale – mardi 31 juillet 2018

Comme toujours, la fête nationale s'est déroulée la veille de la date officielle dans la joie et la bonne humeur.

Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba était l'invité officiel. Le traditionnel cortège, un discours de la Diacre, Mme Florence Löliger et la lecture du pacte par la jeune Amandine Nödl ont précédé le feu d'artifice.

La soirée s'est poursuivie sur place du village sous les étoiles illuminant les fezzolans !

Fête du Raisin

La 21^{ème} édition de la Fête du Raisin s'est déroulée le samedi 22 septembre 2018. Nos vigneronns en production Féchy ont présenté leurs derniers crus parcellaires. Grâce à une météo ensoleillée, la journée fût placée sous le signe du partage et de la convivialité. Comme d'accoutumée, les enfants s'en sont donnés à cœur joie, en pressant le raisin fraîchement cueilli des vignes, en créant leurs étiquettes personnalisées, en ayant la possibilité de pouvoir planter des ceps de vigne et sans oublier le traditionnel jeu des caisses. Mme Laurence Cretegnny, marraine du millésime 2017 de la Vigne du Monde et la commune de Bougy, ont officiellement ouverts cette édition simplifiée car entièrement déroulée à Féchy-Dessous. Les bénéfices de la vente des bouteilles de la Vigne du Monde ont été reversés à la fondation choisie par notre marraine : Planète Enfants Malades.



300 ans d'Oberdiessbach et 800 ans De Watteville

Notre Commune jumelle fêtant son jubilaire en étroite association avec celui du château d'Oberdiessbach, ses autorités ont invité une délégation de la Municipalité à leur repas de gala le 1^{er} septembre. En guise de présent, et conjointement avec la Cave de Mont-Féchy, où la Commune de Féchy est sociétaire, une étiquette spéciale a été éditée pour le vin d'honneur de la soirée.



Un menu d'exception aux rencontres et au Prix Suisse de l'œnotourisme

Consacrés aux professionnels, deux événements ont eu lieu le 12 septembre 2018 à Féchy, au cœur de La Côte AOC, l'une des plus grandes régions productrices de vins en Suisse.

100 % gastronomique et 100 % vaudois : le menu œnotouristique d'Elodie Jacot-Manesse, première femme « Cuisinier d'Or ».

Nul besoin de caviar ou de langoustines, ni de Bordeaux ou de Sassicaia pour atteindre des sommets gustatifs et gastronomiques. Les produits du cru suffisent ! C'est avec cette conviction forte que Gastrovaud a proposé à Elodie Jacot-Manesse, première femme « Cuisinier d'or » en 2017, d'élaborer un menu 100 % vaudois en vue des Rencontres suisses de l'œnotourisme. Composé de féra du Léman, de carré de porc, de pains, de fromages et de verjus vaudois, le menu de cette talentueuse relève a été dégusté lundi 3 septembre à Féchy, par un large parterre d'ambassadeurs de l'œnotourisme, accompagné d'une sélection de grands vins de La Côte.

Le concept est inédit : confier à une jeune cheffe le soin de créer un menu 100 % vaudois réalisable toute l'année et le mettre à disposition des restaurateurs et des gourmands !

Sans dépenser des sommes extraordinaires dans l'achat de produits d'exception, et sans recourir à des produits d'importation.



Puis, ce fût la journée des rencontres et du Prix suisse de l'œnotourisme, le 12 septembre. D'abord par les Rencontres suisses de l'œnotourisme qui ont pour objectif de réunir les acteurs, intéressés et professionnels du domaine autour de conférences, débats et tables rondes sur le thème de l'œnotourisme.

Ensuite, la journée s'est poursuivie par la désignation des prix suisses de l'œnotourisme qui a fait la part belle à plusieurs candidatures toutes plus originales que professionnelles ; cette cérémonie s'est clôturée sous un soleil radieux et accueillant où les convives ont pu savourer l'apéritif servi autour de tonneaux spécialement arrangés par les vignerons de l'association Vin & Terroir Féchy.



Sortie des aînés

La sortie des aînés a eu lieu le mercredi 5 septembre 2018 ; 31 personnes étaient présentes, dont la municipale Madame Rachel Aubert.

Le groupe a quitté Féchy à 7h00 pour prendre un petit déjeuner au Tea-Room « Les Régates » à Versoix (GE).

Les participants se sont ensuite déplacés au CERN où une visite guidée les attendait, celle-ci leur a permis de percer les mystères de l'Univers et de découvrir le travail du CERN.



La journée s'est poursuivie par un repas au Restaurant « Le Mategnin » à Meyrin (GE) d'où ils sont partis après un repas fort sympathique direction le centre-ville de Genève pour une visite des rues et ruelles de la Vieille-Ville, de la Place du Rhône, la belle Place Neuve avec son opéra et son Musée Rath, tout cela confortablement installés dans un petit train.



Mutations

L'année 2018 a enregistré l'arrivée de 69 nouveaux administrés, le départ de 93 habitants, 3 naissances et 5 décès. La population officielle de Féchy au 31 décembre 2018 est de 860 habitants.

Rôle des électeurs

Au 31 décembre 2018, le rôle des électeurs comptait 491 Confédérés et 77 étrangers disposant du droit de vote communal soit un total de 568 électeurs et électrices.

DOMAINES & BATIMENTS

Forêts

Exploitation des bois:

Le bostryche se développe grâce aux étés secs et chauds, ce coléoptère détruit les épicéas en quelques semaines. Le 40 % des résineux exploités étaient secs.

Pour un ordre de grandeur, l'exploitation des résineux sains procure un bénéfice de CHF 47.— le m³ ; tandis que celle des chablis (bois secs, cassés ou versés) coûte CHF 8.— le m³.

Il est difficile lors de l'élaboration du budget d'estimer le nombre d'arbres qui vont dépérir durant l'été suivant, cette situation, qui est indépendante de notre volonté, ne nous permet malheureusement pas de respecter les montants.

Plantations, soins aux jeunes forêts:

Pour la première fois nous avons planté les chênes l'automne, ainsi les racines ont tout l'hiver pour se mettre en place, cette solution nous permet d'avoir un meilleur taux de reprise que lorsque ces travaux sont effectués au printemps.

Subventions :

Les plantations des années 2018 et 2019 ont été effectuées à l'automne ; le coût a été comptabilisé en 2018, les subventions cantonales ne seront versées que durant l'été 2019 (environ CHF 12'000.—).



Vignes

La vendange du millésime 2018 a tenu toutes ses promesses ! La vigne a bénéficié d'un été sec et chaud qui a favorisé la maturité très précoce du raisin. Une année extraordinaire qui a permis des rendements supérieurs à la moyenne.

Les vendanges ont ainsi pu commencer deux semaines plus tôt que l'année dernière ; la belle santé des raisins comme leur teneur en sucre ont fait grimper les sondages en degrés cœhslé, promesse d'une récolte exceptionnelle, reconnaissante du très bon travail accompli par nos vignerons.

La réserve communale est gratifiée à nouveau par ces pairs de plusieurs macarons dorés.



Bâtiment du Saugey

Le carrousel de la place du Saugey étant terminé, il nous a été demandé de bien vouloir mettre aux normes les alentours de ce dernier. C'est ainsi qu'après plusieurs demandes de devis, nous avons choisi l'entreprise Uhlmann qui a fabriqué sur mesure la barrière sur le muret. Des travaux de peinture autour du bâtiment du Saugey ont été entrepris par l'entreprise Nicolas Rochat.



Auberge Communale et Bâtiments divers

Suite à des remontées de mauvaises odeurs, des travaux d'investigation dans le local du foyer ont dû être entrepris.

En vue de l'établissement du préavis pour le remplacement de la ventilation de l'auberge, un audit est demandé à l'entreprise KLIMA, entreprise qui avait posé la ventilation d'origine. Changement de la cuisinière et du plan de cuisson dans l'appartement de nos aubergistes.

Un abri-bus a été installé à la route du Saugey.



Des travaux de peinture, anti graffiti, à l'arrêt de bus du « Petit Palais » aux Cassivettes ont été entrepris.

Ancien Collège

Malgré le fait que d'importants travaux de rénovation allaient être entrepris, la Commune a dû mettre en conformité les installations électriques du bâtiment, et plus particulièrement de l'appartement occupé en début d'année, pour répondre à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

Chantier de l'Ancien Collège

Le chantier de l'Ancien collège a commencé le 1^{er} octobre. Les premiers travaux entrepris ont été la pose d'une enceinte de chantier générale et sécurisée, des WC chimiques, des installations provisoires pour les besoins du chantier tels que compteur électrique, porte d'entrée provisoire.

Des protections ont été posées à l'intérieur du bâtiment sur les éléments à conserver, escaliers, paliers.

Le désamiantage a été entrepris sur les WC publics extérieurs, les sanitaires des écoles ainsi que ceux des appartements, les carrelages des paliers.

La balustrade du préau, la porte d'entrée, la porte de l'appartement avec vitrage haut, les marches en pierre de l'escalier du préau et les volets, ont été démontés puis stockés en vue d'une probable réutilisation.

Le mobilier, doublages des plafonds ont été démontés et évacués. La chaudière existante a été mise hors service, vidangée puis évacuée. Le préau démonté et la dalle décapée.

Concernant la maçonnerie, le WC public a été démoli et une ouverture a été créée dans le mur côté sud en prévision de la nouvelle porte.

Un sondage réalisé à l'intérieur du bâtiment, au niveau du futur foyer, a démontré la présence de moraine.

Concernant les fouilles, une soixantaine de sépultures ont été trouvées et le fond de fouille n'est pas encore atteint, il reste une trentaine de centimètres à creuser.

Le coût des fouilles a été financé par le poste de réserve : « divers et imprévus ».

Mercredi 12 décembre, l'ancien collège a été mis sous enveloppe, permettant ainsi un bon suivi de chantier pour les mois d'hiver.



Eglise

Les travaux de restauration des crépis côté ouest de l'église, prévus au budget, ont été reportés et seront réalisés à la fin des travaux de rénovation de l'Ancien Collège.



Rionzier

L'entreprise Berolatti a procédé à des devis de peinture de certains appartements. Ces devis, sont liés aux fissures constatées dans les appartements du haut. Ces devis ont été demandés afin de mettre en concurrence l'entreprise Varrin, qui a fait les peintures d'origine. Le coût des différents travaux étant nettement au-dessous, nous avons décidé de valider les travaux dans les appartements où cela était le plus urgent.

2018 a été marqué par des inondations dans les caves des locataires, après diverses investigations, il s'est avéré que ces inondations provenaient du puits d'aération de l'abri de protection civile situé au sud du bâtiment.

Des écoulements suites aux mêmes pluies sont constatés entre le 1^{er} et le rez-de-chaussée. Une solidification des joints est proposée par l'architecte.

Nouveau Collège

Les luminaires du parking et du chemin menant à l'école ont dû être changés, ceux installés à l'origine de la construction s'étant avérés trop fragiles. Le montant de cet investissement était prévu au budget.

A la demande des éducatrices de l'UAPE Les P'tits Bouchons, une cabane permettant de ranger les jeux a été installée (ca cabanon a été financé par l'AEMA).



Refuge

Le refuge a été utilisé durant 93 journées en 2018 dont 91 payantes. En effet la Commune de Bougy-Villars a organisé sa manifestation de célébration de la fête nationale le 1^{er} août 2018 au refuge, le lendemain ayant été réservé pour permettre les nettoyages. Sur ces 91 réservations payantes, 43 étaient effectuées par des personnes n'habitant pas l'un des villages partenaire et 48 par des citoyens d'Allaman, Bougy-Villars ou Féchy.

Routes, Ruisseaux & Voirie

Les accumulateurs de l'ancien élévateur étant malheureusement arrivés en fin de vie, deux options se sont présentées à nous, soit racheter des accus soit changer l'élévateur lui-même.

La deuxième solution nous est parue plus utile pour la Commune. En effet le nouvel élévateur a pu être immatriculé afin de pouvoir rouler sur nos routes et rendre de multiples services ailleurs que dans le hangar de la voirie.

Nous avons également profité de cet achat pour organiser une formation de cariste pour nos employés communaux et également pour quelques employés des communes avoisinantes.



Des travaux de réfections ponctuelles de la chaussée et de remise en état des écoulements d'eau de pluie ont été faits pour le réseau routier de la Commune.

Un entretien de l'écoulement ouvert situé au chemin des Acacias sur le haut de la Commune a été nécessaire, suite aux débordements des eaux pluviales.

Réseaux d'égouts et d'épuration

La dépollution des eaux usées est assurée par la station d'épuration de l'AIEE, située à Perroy. Cette installation, partagée - selon une clé -, avec les communes de Bougy-Villars (18.18%), Féchy (34.24%) et Perroy (47.58%), nous assure un rejet dans l'Eau Noire des eaux ayant été traitées avec un rendement de 90%.

L'exercice 2018 laisse des charges nettes à répartir entre les communes de 718'069.56, avec des charges budgétisées de 708'100.00.

Une optimisation des coûts de fonctionnement de la STEP est continuellement en cours par les employés, et un élément contribuant sera aussi la réduction des eaux claires qui rejoignent le réseau des égouts de façon parasite. Les pluies font fortement augmenter le débit d'entrée à la STEP, ce qui est indésirable à l'exploitation.

Analyse du résultat

L'exercice 2018 laisse finalement apparaître un déficit de CHF 27'090.15 qui, compte tenu des nombreux travaux entrepris, reste acceptable.

Ce déficit d'exercice a été comptabilisé au bilan par la diminution du capital, bilan qui laisse apparaître plusieurs Fonds de réserve notamment celui du Fonds de réserve pour investissements futurs de CHF 5'289'221.20.

Conclusions

Les résultats de cette année 2018 peuvent être qualifiés de satisfaisants, ceci au regard des quelques récurrentes inconnues que la « vraie vie » imposent. Il n'en demeure pas moins que la situation générale de la Commune reste saine, situation qu'il faudra veiller à maintenir dans un contexte d'importants investissements futurs et d'une économie relative.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Andreas Meyer

la Secrétaire  Katyla Labhard



